

1502 (19 NOVEMBRE).

La Rochelle.

Grands blancs de 10 d. t., à 4 d. 12 grains et de 7 s. 2 d. (86 au marc), lesquels deniers ont pour diférance entre les mots, tant devers la croix que devers la pille, une petite molette, et au comancement des lectres une petite fleur de lys couronnée, faits par Nicolas Champain, m^e part^{er} de lad. monn^e, et a prins led. maistre pour sa diférance, à la fin des lectres, N.

Les gardes sont René Ragot et Aymar Beuf; le tailleur est Olivier Hubert; le contregarde Gerardin Champain.

Du 19 novembre 1502 au 10 novembre 1503, en trois délivrances (l'intermédiaire est du 21 octobre 1503), mis en boîte 28 blancs — 28000 frappés.

(Petit cahier de parchemin signé Ragot et O. Hubert. — A. N. introduit par mégarde dans le carton Z, 1^h, 848-50.)